

Le règlement accorde une $\frac{1}{2}$ heure de catéchisme, quand les parents ou tuteurs le demandent, et le droit à un instituteur catholique quand il y a au moins 25 enfants catholiques dans un district rural et 40 dans une ville. Mais les élèves ne doivent point être séparés par dénomination religieuse pendant le travail séculier de l'école.

Grâce à la tolérance du gouvernement actuel, quelques adoucissements à la loi des écoles publiques ont été accordés ça, et là aux catholiques, mais la loi ne les garantit pas.

Les fanatiques jettent les hauts cris, et si demain l'opposition arrive au pouvoir, c'est la neutralité absolue exigée partout.

Demain les inspecteurs catholiques peuvent être révoqués, et les livres d'histoire et de lecture, choisis par des protestants, devront être enseignés à nos enfants.

Il est donc impossible de dire que la question est réglée. Elle ne le sera que lorsqu'un texte de loi assurera nos droits à nos écoles confessionnelles, à nos inspecteurs, à nos maîtres, à nos livres, à nos subsides et à nos taxes.

Notre devoir est donc, sans esprit de race ou de parti, qui ne ferait que surexciter le fanatisme, de faire comprendre aux ravisateurs de nos droits, qu'on ne gagne rien à déchirer les pactes les plus solennels et les décisions du plus haut tribunal de l'empire.

Notre devoir est de leur faire comprendre que nous pouvons toujours en appeler au gouverneur général en Conseil, car si le désaveu doit avoir lieu dans l'année qui suit le vote d'une loi, aucun temps ne peut prescrire le droit d'appel, tel que permis par l'acte du Manitoba.

Notre devoir est de faire comprendre à tous que notre conscience ne nous permet pas de nous soumettre au régime d'écoles neutres, établi au Manitoba.

— Tous nos remerciements au Révérend Père qui a laissé un si bon souvenir à St-Boniface et dans tout le Manitoba.

L'on dira encore dans Québec, à Québec même, que la question de nos écoles est réglée et l'on trouvera mauvais que S. G. Mgr l'archevêque dise qu'elle ne l'est pas, de vive voix ou par dépêche télégraphique, même en temps d'élection !

CHEZ LES INDEPENDANTS.

Un très petit groupe de Polonais reste encore détaché de leur mère, la Sainte Eglise, bien que le plus grand nombre de ceux qui avaient été trompés soit revenu au bercail.

Chose étrange ! Leur église a fini par passer aux mains des Méthodistes qui la louent à un comité.

Ils ont eu pour les desservir un certain *Claciter*, prêtre qui a joué la comédie à la Trappe, où on l'avait accueilli avec tant de bon-